

Affaire suivie par :
Pascal VIART
☎ / 📠 03.80.50.37.09
pascal.viart@ouche.fr

Direction Départementale des Territoires
Service Eau et Risques
Bureau Police de l'Eau
57, rue de Mulhouse
BP 53317
21033 DIJON Cedex

A Dijon, le 23/08/22

Objet : protection d'une conduite gaz 400 mm sous le lit de l'Ouche à Echenon – avis

Réf : 2022 - 58 - PV

Madame la Directrice,

Vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau sur le dossier cité en objet. Après étude de l'évaluation d'incidences Natura 2000, j'ai l'honneur de vous faire part des remarques suivantes.

Suite à l'incision du lit de l'Ouche au droit d'une canalisation de gaz de diamètre 400 mm, GRT gaz a demandé la possibilité d'une reprise de l'ouvrage de protection en élargissant la protection aux berges de chaque rive.

A la suite d'une visite sur site avec les services de police de l'eau, l'OFB et le SBO, il a été déterminé l'emprise nécessaire des travaux ainsi que la technique à mettre en œuvre dans l'intérêt de l'ouvrage et du milieu concerné.

La protection de fond sera constituée par des matelas gabions (cages de grillage remplies de pierres). Les espaces vides seront comblés par les alluvions de l'Ouche, ce qui rendra la protection invisible. En travaux annexes, un atterrissement présent et végétalisé sera remanié pour conforter la berge rive droite. L'atterrissement fera l'objet d'un soutien par génie végétal.

Les travaux proposés par GRT gaz sont conformes aux avis pris sur site en concertation entre les différentes parties prenantes.

En conclusion, **la CLE du bassin de l'Ouche émet un avis favorable** aux travaux de protection de la conduite de gaz sous fluviale dans l'Ouche à Echenon.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération la meilleure.



Le Président de la CLE

Jean-Patrick MASSON